



Service Départemental UNSS
DSDEN, 5 avenue Antoine Dufau
40 000 Mont de Marsan
05 58 05 66 66 - 06 03 88 66 75
sd040@unss.org
www.unss-landes.org

A Bordeaux et Lons, des licencié(e)s UNSS des Landes, partis de bonne heure mercredi dernier, ont partagé des moments sportifs mais aussi et surtout des moments de rencontres.

Au Stade vélodrome de Bordeaux Lac, dans le cadre du championnat académique d'athlétisme indoor, les équipes du collège P. De Castelnaud de Geaune ont découvert pour la première fois ce magnifique stade. Ceux du collège et du lycée G. Crampe d'Aire sur Adour, des habitués, ont eu le plaisir de monter sur des podiums et peut être de valider une qualification pour le championnat de France.



Il en est de même pour le collège JM. Lonné d'Hagetmau avec une médaille d'or dans le challenge Lancers



Une équipe composée d'un JO, de 4 filles et d'un seul garçon compétiteur qui est en SEGPA. L'AS c'est l'intégration...



A Lons (64), c'est 23 Landais qui ont participé au championnat académique de bike and run avec une belle délégation du collège de Saint Jacques de Compostelle de Dax et un podium pour les benjamins.



ET dans les Landes, soixante-dix filles et garçons s'étaient donné

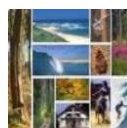


rendez-vous au gymnase du lycée de Borda à Dax pour un atelier de Hip-Hop,

et les gymnases montois accueillent des tournois du district des lycées et LP, qualificatifs pour les championnats d'académie de sports collectifs.



Cadets et cadettes avec du basket dans le tout neuf gymnase du COSEC de Saint Pierre du Mont, du futsal au gymnase du Pégélé et du volley au gymnase du LP Wlérick à Mont de Marsan.



INFOS SUR LE SITE UNSS 40 <http://unss-landes.org/joomla/> A la une

- ✧ INFOS UNSS 40 n°11 du 17.12.18.
- ✧ Circulaire championnat départemental de Course d'Orientation à Hagetmau le 19.12.18.
- ✧ Transports : Cross académique à Marmande le 19.12.18.
- ✧ Rappel : Version n°4 du calendrier départemental au 07.12.18. Modifications en CO et pétanque.



INFOS ET INSCRIPTIONS COMPÉTITIONS sur unss.org
Pages nationales, académiques et départementales
<https://unss.org/OPUSS>

- ✧ Résultats du championnat académique d'athlétisme Indoor à Bordeaux du 12.12.18.
 - ✧ Palmarès du championnat académique de bike and run à Lons du 12.12.18
 - ✧ Bilan de la CMR course d'orientation.
- Rappel:
- ✧ Inscription sur OPUSS pour la finale départementale de Course d'Orientation à Hagetmau le 19.12.18.
 - ✧ Circulaire académique Cross et Laser Run à Marmande, 19.12.18.
 - ✧ Circulaire académique 1/2 finales académiques Sports Collectifs lycées filles et juniors garçons.

AGENDA DU SERVICE DÉPARTEMENTAL

- 📖 19 décembre : CROSS Académique à Marmande (47)
- 📖 21 décembre à 9h : réunion au CDOS à Mont de Marsan

ACTIVITÉS DU MERCREDI

Mercredi 19 décembre :

- CROSS Académique à Marmande (47)
- Finale départementale collège de Course d'Orientation à la Cité Verte d'Hagetmau
- District des Lycées et LP : Ateliers de Crossfitness/musculation et badminton à Tyrosse
- District du Marsan : entraînement intra-muros
- District Chalosse Tursan : hand-ball, VTT, cirque (Hagetmau/St-Sever)
- District Côte d'Argent : entraînement intra-muros
- District de Dax : handball et football à Saint Paul les Dax
- District Côte Sud : entraînement intra-muros

INFORMATIONS ET ACTIONS

Rugby et règlement UNSS :



Depuis le début de l'année l'UNSS a pris des décisions essentielles sur la sécurité des joueurs qui prennent toute leur importance dans l'actualité du rugby.

Pour rappel et pour toutes les catégories et niveaux :

Passage en force : Un joueur porteur du ballon ne doit pas percuter volontairement un adversaire arrêté. Sanction : Coup Franc
Plaquages et opposants : Le plaquage est effectué obligatoirement avec les 2 bras sans soulever. Il doit être impérativement effectué entre la ceinture et les pieds (attention : il est interdit de plonger directement dans les pieds d'un adversaire). Toute forme de plaquage dangereux (plaquages hauts, projections, percussion à l'épaule, « tacles » et cuillère) doit être sanctionné sans faiblesse. Tout joueur porteur du ballon ne peut aller volontairement au sol sans avoir été plaqué (sauf pour faire un touché à terre en en-but). L'opposant peut bloquer debout OU plaquer le porteur de balle. Le joueur bloqué debout ne peut plus être amené au sol (même par un autre joueur que le bloqueur). Le joueur bloqué est assimilé à un plaquage donc les soutiens défensifs doivent arriver du côté de leur ligne de but avant de jouer le ballon.
Ces nouvelles règles qui sont appliquées dans nos tournois, nous imposent particulièrement un accompagnement de tous les instants de nos jeunes arbitres en situation d'arbitrage.

BONNE SEMAINE A TOUTES ET A TOUS